



17 septembre 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE



**Le 14 septembre s'est tenue à Toulouse, sous la présidence de Dominique Bur, préfet de région Midi-Pyrénées, une réunion de concertation préalable à la réalisation du plan national d'adaptation au changement climatique.** Elle a rassemblé, pour les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, des acteurs régionaux des cinq collèges du Grenelle de l'environnement : des représentants d'associations, de syndicats, de professionnels, des collectivités et de l'Etat ainsi que des experts régionaux du domaine.

Six autres réunions décentralisées, organisées sur le mode Grenelle et regroupant 3 à 4 régions sont également prévues dans les villes suivantes : Lille, Nantes, Strasbourg, Clermont, Paris, Lyon.

Par ailleurs, lors de la remise, le 15 juin 2010, des recommandations des groupes de travail nationaux sur l'adaptation au changement climatique en France, Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO ont annoncé la tenue d'une consultation publique en ligne. **Il s'agit de recueillir l'avis du public sur les mesures et orientations à prendre en compte pour le futur plan national d'adaptation,** annoncé pour 2011 par la loi du 3 août 2009 faisant suite au Grenelle Environnement.

**Cette consultation publique, qui s'appuie sur les travaux préparatoires des groupes de travail nationaux et des régions d'Outre-mer, est menée du 13 septembre au 15 octobre 2010.**

Elle invite à contribuer sur un ou plusieurs des thèmes concernés par l'adaptation : agriculture, biodiversité, eau, risques naturels, santé, tourisme, urbanisme, etc. Elle s'adresse aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, au milieu associatif, et aux organismes de recherche.

En effet, l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère depuis plus de 100 ans devrait accentuer dans les prochaines décennies le réchauffement de la planète (température de l'air, de la mer) qui d'ores et déjà est constaté aujourd'hui.

Ce changement climatique a des répercussions potentielles sur nos activités et nous obligera à modifier nos comportements et nos activités : économiser, stocker ou rechercher de nouvelles ressources en eau, adapter notre production électrique à la nouvelle donne climatique, reconverter l'activité touristique montagnarde, modifier nos pratiques agricoles, etc.

Des mesures doivent être décidées dès à présent pour assurer une adaptation optimale de notre pays aux évolutions à venir, et limiter ainsi leurs conséquences négatives. L'ensemble de nos politiques publiques doit intégrer la problématique du changement climatique.

Retrouvez la consultation publique en ligne sur : [www.developpement-durable.gouv.fr/adaptation](http://www.developpement-durable.gouv.fr/adaptation)

---

**Contacts presse :**

DREAL LR : Florence FABRY 05 62 30 26 33